

**Entente spécifique sur la mise en valeur et la  
protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale  
2014-2016**

Objectif 1 : poursuivre l'animation et la concertation des acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages

Pour chacun des trois territoires (la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, Portneuf et l'Île d'Orléans), les comités regroupent des intervenants intéressés par les paysages qu'ils soient du milieu municipal, agricole, culturel, forestier, etc. Ces comités ont un rôle consultatif alors que les partenaires financiers de l'Entente sur les paysages occupaient un rôle décisionnel. Les divers comités se sont rencontrés pour s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action.

Objectif 2 : poursuivre la sensibilisation vis-à-vis l'enjeu de la mise en valeur et de la protection des paysages

La sensibilisation à l'enjeu paysager est demeurée une préoccupation constante qui s'est traduit par la diffusion des projets et des actions dans les médias et dans le milieu en général. Annuellement, environ 30 articles ont paru dans les médias traitant des différents projets réalisés dans le cadre de l'Entente sur les paysages. Plusieurs de ces articles sont sur notre page *Facebook*.

Pour encourager les bonnes pratiques et reconnaître les efforts de mise en valeur des paysages, 9 Prix paysage ont été décernés à des municipalités, à des propriétaires privés ou à des organismes qui se sont démarqués.

- Côte-de-Beaupré – 4 Prix (un Prix est remis annuellement)
  - Habitations Boivin, Faubourg de la Crête, Beaupré;
  - Parc de l'Anse, Boischatel;
  - Espace culturel Richard-Verreau, Château-Richer;
  - Place des Générations, Beaupré.
  
- Charlevoix :
  - Azulée, remise en culture de terres en friches, Baie-Saint-Paul;

- Charlevoix-Est :
  - Réaménagement du secteur de Port-au-Persil, Saint-Siméon;
  - Sentiers pédestres, Baie-Sainte-Catherine;
- Île d'Orléans :
  - Propriétaires privés, construction d'une grange, Saint-Jean;
- Portneuf :
  - Coopérative de la Vallée-Bras-du-Nord, mise en valeur des paysages et leur promotion, Saint-Raymond.

### Objectif 3 : favoriser la formation et l'accroissement des connaissances en matière de paysages

Pour mettre en valeur et protéger les paysages, il est parfois nécessaire d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est pourquoi, plusieurs formations ont été offertes aux intervenants du territoire. Voici quelques-uns des thèmes qui ont été abordés : la mise en valeur des paysages et les commerces, les paysages forestiers, l'affichage commercial et les outils réglementaires. Au total, 7 formations ont été offertes à plus de 225 participants.

### Objectif 4 : soutenir les intervenants dans la mise en œuvre de leurs actions et projets

Grâce à un appel de projets, le milieu a réalisé 18 projets pour améliorer les connaissances en paysages, pour concevoir ou planifier des projets ou encore pour les réaliser. En voici la liste.

- Étude paysagère de l'Île d'Orléans, Guide de bonnes pratiques en matière de paysage orléanais et Charte des paysages de l'Île d'Orléans – MRC Île d'Orléans.

Les documents sont disponibles dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Signature visuelle pour les entrées du territoire (autoroute 40) - MRC Portneuf.

Le projet réalisé, incluant l'élaboration d'un concours d'idées, a permis de déterminer une nouvelle identité visuelle à positionner aux entrées du territoire de la MRC de Portneuf. La proposition a été réalisée et installée aux entrées est et ouest de l'autoroute 40. La signature visuelle est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Parcours géologique - mise en valeur de 4 sites - Observatoire de la géosphère de Charlevoix.

Le projet consistait à caractériser 4 sites d'interprétation géologique de paysages de Charlevoix faisant partie du Parcours géologique de Charlevoix et à produire 4 capsules vidéo décrivant 4 paysages du parcours géologique. Les capsules vidéos sont disponibles sur notre page *Facebook*.

- Activités publiques de médiation sur les paysages identitaires – MRC Charlevoix.

L'objectif de cette activité visait à amener les citoyens à échanger sur les composantes significatives des paysages de leur localité de résidence. Le rapport est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Aide-mémoire de sensibilisation aux paysages - MRC Charlevoix et MRC Charlevoix-Est.

Le dépliant qui s'adresse à la clientèle entrepreneuriale et il vise à la sensibiliser aux paysages. Le dépliant est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Concept d'aménagement Halte du Pilier – Île-aux-Coudres.

Un concept d'aménagement, pour cette halte déjà existante, a été réalisé. Il est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Concept d'aménagement de la Halte de la Montagne à la croix – Saint-Hilarion.

Un concept d'aménagement, pour cette halte déjà existante, a été réalisé. Il est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Aménagement d'aires de repos sur la Route du fleuve offrant des percées visuelles (bancs, végétation, boîtes à fleurs) - Les Éboulements.
- Aménagement d'une halte rang Saint-Jérôme – Saint-Urbain.

Dans ce rang, une halte a été aménagée pour desservir la clientèle locale.

- Mise en valeur des entrées de la ville – Clermont.

Des aménagements paysagers ont été réalisés aux entrées de la ville.

- Plan d'aménagement de la halte Le Pélican et de l'escalier – La Malbaie.

Un plan d'aménagement a été conçu pour cette halte.

- Halte de la chute Sagard pour l'aménagement d'un belvédère et les passerelles.

Un belvédère ainsi que des sentiers ont été aménagés.

- Ajout d'un belvédère et aménagement paysager de la halte des bouleaux – Saint-Siméon.

Un belvédère a été aménagé dans cette halte permettant de contempler le panorama et des aménagements paysagers ont été réalisés à l'entrée de la halte.

- Aménagement paysager et accès sécuritaire du stationnement complémentaire au parc de l'Anse – Boischatel.

Un aménagement paysager a été réalisé dans le rond-point menant au parc de l'Anse.

- Concept et aménagement du parc riverain - municipalité de L'Ange-Gardien.

Un concept d'aménagement a été réalisé pour ce parc riverain.

- Concept d'aménagement quai Gravel – Château-Richer.

Un concept d'aménagement a été réalisé pour ce parc riverain ainsi que pour le noyau villageois. Il est disponible dans l'onglet *Bonnes pratiques*.

- Optimisation de l'expérience fleuve – concept d'aménagement du quai – Sainte-Anne-de-Beaupré.

Un concept d'aménagement a été réalisé pour le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré.

- Aménagement d'une halte-vélo à l'intersection de l'avenue Royale et de la rue de l'Église – Saint-Joachim.

À l'intersection de ces deux rues, une halte-vélo a été aménagée sur un terrain qui était inoccupé.